

23

R A P P O R T

OBJET : FESTIVAL ETUDIANT CONTRE LE RACISME.

L'association Festival Etudiant Contre le Racisme et le syndicat l'UNEF organisent un festival sur la thématique du bien vivre ensemble. Ce festival, d'envergure nationale et étendu à l'ensemble des grandes villes universitaires de France, est relayé par l'association messine depuis 2007.

L'événement se déroulera du 18 au 21 mars 2009 sur les sites universitaires (Ile du Saulcy, Bridoux) avec une ouverture sur la ville (Trinitaires, animations de rues).

L'objectif du festival, lieu d'échange et de rencontre, est de mobiliser la jeunesse sur un problème de société, le racisme, et d'exprimer un message fort sur la cohésion sociale et les valeurs universelles des droits de l'homme et du citoyen.

Cette manifestation, à visée culturelle et citoyenne, fédère un grand nombre d'acteurs (élus locaux, communauté universitaire, plus d'une trentaine d'associations). Au programme, quatre jours de concerts, de théâtre, d'arts vivants, de débats, d'expositions, de conférences et l'animation d'un village associatif.

En 2008, le festival a accueilli environ 2 500 personnes, le triple par rapport à 2007. L'association souhaite attirer, pour l'édition 2009, 5 000 personnes.

L'association sollicite une aide municipale de 9 500 €. Il est proposé de porter l'aide financière de la Ville à hauteur de 5 000 €, à l'instar de l'aide octroyée par les instances régionales et départementales.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

MOTION

OBJET : Festival Etudiant Contre le Racisme.

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'accorder la subvention à l'association Festival Etudiant Contre le Racisme pour un montant de 5 000 €.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel à intervenir avec l'association concernée.

POUR LE MAIRE,
LE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE :

Hacène LEKADIR